

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

ENSEIGNER LA PRATIQUE HANDIDANSE ADAPTEE INCLUSIVE

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :

Cette certification, qui permet d'acquérir les compétences liées à la méthode Avio, est une réponse à la problématique de l'inclusion des personnes handicapées dans les activités culturelles et dans notre société. C'est aussi une réponse aux besoins spécifiques en compétences des professionnels de la danse qui ne connaissent pas ou peu les pathologies sous-jacentes aux divers handicaps, déficiences ou dépendances et qui se sentent en difficulté face à ces publics fragilisés. C'est, pour eux, le moyen de franchir le pas et de contribuer à la création et à l'animation de cours HandiDanse adaptée inclusive sur tout le territoire de la métropole et des Dom Tom.

Cette formation comporte des prérequis :

- *Maîtriser le français (niveau b1)*
- *Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre du champ professionnel visé par la rubrique « public cible ».*

Publics cibles :

Les professionnels de la danse :

- Professeurs de danse salariés de conservatoires, d'associations culturelles ou de collectivités locales ou autoentrepreneurs.
- animateurs (danseurs) salariés d'associations culturelles ou de collectivités locales ou autoentrepreneurs.
- Professeurs de danse demandeurs d'emploi ou en reconversion désireux d'inscrire la pratique *HandiDanse Adaptée Inclusive* dans leurs activités professionnelles

RÉFÉRENTIELS

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C1 – Préparation de l’atelier.</p> <p>Sélectionner des musiques et des tempo diversifiés en prenant en compte les contraintes spécifiques liées aux handicaps, déficiences ou âge pour faciliter la flexibilité des exercices et contribuer à l’acquisition de l’autonomie et à l’insertion sociale des danseurs."</p>	<p>Pour l'ensemble des épreuves :</p> <p>Composition du jury : Le jury est composé de 3 membres, représentants de la HandiDanse (danse à destination des publics en situation de handicap), et d'un des métiers du secteur médico-social, au moins deux d'entre eux sont extérieurs à l'organisme certificateur. Ainsi le jury se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un professionnel de la HandiDanse, interne à la F.H.D.A.I. - 2 professionnels externes à la F.H.D.A.I., représentants de la Handidanse et issus du secteur médico-social <p>1ère épreuve : épreuve écrite.</p> <p>Durée de l'épreuve : 1 heure</p> <p>Un écrit composé de questions précises et/ou d'étude de cas pratique invitant à une analyse réflexive pour vérifier la compréhension et l'application des outils pédagogiques.</p>	<p>CR1. Le candidat prépare l’atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les handicaps, déficiences et l'âge des participants - Il prépare des danses possibles pour son groupe - sélectionne des musiques et des tempos adaptés à ses publics - Il compile ces informations et s'assure que les musiques et tempo favorisent l'autonomie et l'insertion sociale <ul style="list-style-type: none"> - Les musiques choisies sont adaptées aux capacités des danseurs. - Le style musical en rapport avec l'âge des danseurs. - Les morceaux sont connus des danseurs et vont favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées, déficientes ou âgées en leur permettant de s'identifier comme membre d'un groupe social. - Les morceaux musicaux sont en nombre suffisante variés pour permettre une flexibilité suffisante au cours de l'atelier." <p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecté le décompte en 4 temps avant le premier temps de la chorégraphie pour permettre à la personne handicapée, déficiente ou âgée de se préparer.

L'épreuve est coefficientée 1.

Epreuve E2 – Mise en situation pratique

Durée totale de l'épreuve : 50 minutes

30 minutes : le candidat met à l'œuvre un accompagnement lors d'un atelier ou cours avec des personnes handicapées ou déficientes ou âgées dépendantes, venues soit d'établissements médico-sociaux, soit du monde de la HandiDanse, soit à titre privé, le sujet est déterminé en fonction des publics convoqués par le centre d'examens.

20 minutes : à l'issue de la mise en situation pratique, le candidat est interrogé par le jury sur ses choix et sa pratique.

L'épreuve est coefficientée 2.

- Respecté les comptes en huit temps
- Adapté les comptes aux capacités des danseurs.
- Placé les comptes correctement ½ temps avant la pulsation, en fonction de la musique choisie.
- Placé les mots d'action ½ temps avant la pulsation.
- Fait preuve d'une diversité rythmique : différents rythmes sont associés aux mouvements donnant une richesse chorégraphique.

Les mouvements sont correctement décrits en miroir.

Le candidat commence toujours ses mouvements par la gauche et s'assure que les danseurs les exécutent en commençant par la droite.

C2 – Préparer la salle en vérifiant l'état du sol et en installant les équipements nécessaires pour réaliser les exercices et travailler avec des publics en situation de handicap en toute sécurité.

S'assurer que les danseurs vont pouvoir danser sans danger et sans perdre leur dignité en vérifiant leurs tenues vestimentaires et leurs aides éventuelles à la mobilité.

CR2. Le candidat prépare la salle pour le cours :

- Il vérifie l'état du sol
- Il installe les équipements nécessaires à la session de danse
- Il contrôle les mouvements prévus en situation pour s'assurer que les danseurs vont évoluer dans un espace sécuritaire

C3 - Déroulement du cours.

Stimuler les danseurs en utilisant sa voix comme un instrument en modifiant l'intonation, le débit, l'intensité ou la hauteur afin de rectifier des mouvements, leur donner de la qualité ou valoriser des réussites.

C4 - Réagir aux messages verbaux et non verbaux fournis par les danseurs en adaptant sa musique avec flexibilité pour favoriser la réussite des mouvements.

CR3. Le candidat réalise un cours de HandiDanse :

- Il stimule les danseurs avec sa voix
- Il module son débit, son intonation, l'intensité et la hauteur pour accompagner les participants.
- Il rectifie les mouvements au fur et à mesure du cours pour leur donner confiance en eux
- Il valorise les réussites
- Il corrige la qualité des mouvements en toute bienveillance et de manière positive

Le candidat a :

- Proposé des mouvements adaptés réalisables par tous.
- Veillé au placement correct des danseurs.
- espace suffisant entre les danseurs handicapés
- Respecté la durée de l'échauffement (1 musique)"

CR4. Le candidat interagit avec les participants :

- Il crée un lien permanent avec les participants
- Il analyse et se nourrit du verbal et du non verbal dans les échanges
- Il adapte sa musique aux participants
- Il accompagne la réussite de l'acquisition des mouvements

		<p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisé une intonation de voix favorisant la stimulation des danseurs - modulé sa voix en fonction des objectifs visés : corriger, féliciter, donner de la qualité au mouvement, etc. Il a fait de sa voix un support du mouvement. - choisi, pour chaque exercice, une musique adaptée à l'exercice lui-même et aux danseurs :handicap(s), déficience ou dépendance, état de fatigue ou de lassitude. - supprimé les temps morts (entre la mise en place de la sonorisation et le début de l'exercice). - adapté ces outils en fonction des capacités des danseurs - Utilisé des gestes et des mots adaptés pour indiquer les mouvements à réaliser - Su se positionner correctement pour être vu de tous.
<p>C5 - Sélectionner les outils pédagogiques adaptés aux différents handicaps, à la déficience ou à la dépendance des danseurs pour leur apporter le plaisir de danser, de se dépasser et d'acquérir de l'autonomie.</p>		<p>CR5.le candidat sélectionne des outils pédagogiques adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il utilise des outils précis en fonction des participants (PSH, déficients, dépendants) - Il accompagne l'autonomie des participants par la répétition des mouvements en bienveillance. - Il utilise des codes gestuelles et des images pour favoriser l'apprentissage. <p>Le candidat a :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Identifié les erreurs en tenant du compte des capacités du danseur. - Rectifié les erreurs sans mettre le danseur en difficulté et en lui permettant de garder sa dignité - Su valoriser les réalisations des danseurs avec des mots ou des gestes appropriés. <p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Placé les comptes correctement ½ temps avant la pulsation, en fonction de la musique choisie. - Placé les mots d'action ½ temps avant la pulsation. - Proposé des mouvements adaptés et réalisables par tous. - Veillé au placement correct des danseurs. - Mis en place un espace suffisant entre les danseurs handicapés - Respecté la durée de l'échauffement (1 musique)
<p>C6 - Mettre en application des corrections prenant en compte des principes d'anatomie pour s'assurer de la sécurité des danseurs</p> <p><i>Renforcer la mémoire et l'autonomie des danseurs en apportant des corrections bienveillantes et en valorisant les réussites individuelles ou collectives</i></p>		<p>CR6. Le candidat corrige les mouvements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte les différences anatomiques des participants pour apporter des corrections aux mouvements - Il lie le geste et la parole pour favoriser la mémorisation des mouvements par les participants - Il valorise les réussites individuelles et collectives <p>Le candidat a :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Proposé des mouvements adaptés réalisables par tous - Veillé au placement correct des danseurs : - espace suffisant entre les danseurs handicapés - Respecté la durée de l'échauffement (1 musique)" <p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposé des mouvements adaptés au(x) handicap(s), à la déficience ou à l'âge des danseurs - Respecté les différentes étapes d'acquisition d'une chorégraphie - Su se positionner pour que les mouvements puissent être vus de tous et sous des angles différents
<p>C7. Réaliser un échauffement, sur place et en déplacement, adapté aux handicaps ou déficiences des danseurs pour les mettre en danse, chauffer les différentes parties du corps, et éviter tout incident durant les exercices et ainsi les stimuler.</p>		<p>CR7 Le candidat enseigne les échauffements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il met en œuvre des échauffements adaptés à chacun. - Il explique, réalise et accompagne les échauffements des différentes parties du corps. - Il sensibilise en début de séances sur les risques pour éviter les blessures - Il stimule les participants en les félicitant de leurs réussites. - Il accompagne l'autonomie des participants par la répétition des mouvements en bienveillance.

		<ul style="list-style-type: none"> - Il utilise des codes gestuelles et des images pour favoriser l'apprentissage. <p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposé des mouvements adaptés réalisables par tous - Veillé au placement correct des danseurs : <ul style="list-style-type: none"> o espace suffisant entre les danseurs handicapés - Respecté la durée de l'échauffement (1 musique)"
<p>C8. Faire prendre conscience de l'espace aux danseurs, en faisant réaliser des traversées répétitives et progressives, pour permettre l'acquisition de techniques artistiques</p>		<p>CR8 le candidat fait prendre conscience de l'espace de danse aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il leur fait réaliser des traversées de salles de manières répétitives et progressives - Il leur transmet des techniques de déplacements adaptées à chacun - Il leur fait réaliser des traversées en groupe et sous son exemple. - Il formule des questions afin de corriger ou de consolider des acquis des participants. <p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisi des pas et des mouvements adaptés aux handicaps, déficiences ou dépendances des danseurs. - respecté les différentes étapes d'acquisition des mouvements. - pris en compte la fatigue des danseurs et ménagé des temps de repos. - présenté et oralisé les mouvements de face et en miroir.

C9. Créer des chorégraphies en prenant en compte les contraintes psychiques et physiques des personnes handicapées afin de développer au maximum leur autonomie, leur plaisir et leur sécurité

CR9 le candidat créé des chorégraphies adaptées :

- Il prend en compte les contraintes psychiques et physiques de chacun
- Il déroule des mouvements possibles pour chaque participant
- Il réalise des démonstration en situation
- Il développe leur autonomie en leur faisant effectuer les mouvements accompagnés puis seuls sous sa surveillance
- Il veille à la sécurité des participants individuellement et au sein du groupe dans le contexte de la salle de pratique.
- Il accompagne l'**autonomie** des participants par la répétition des mouvements en bienveillance.
- Il utilise des codes gestuelles et des images pour favoriser l'apprentissage.
- Il formule des questions afin de corriger ou de consolider des acquis des participants.

Le candidat a :

- rectifié les erreurs sans mettre le danseur en difficulté et en lui permettant de garder sa dignité.
- complimenté individuellement et collectivement les danseurs.
- mobilisé la mémoire des danseurs par ses remarques, actions, gestes ou mots.
- montré que ses attentes sont cohérentes avec le capacités des danseurs.

		<p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposé des mouvements adaptés réalisables par tous. - Veillé au placement correct des danseurs : <ul style="list-style-type: none"> - espace suffisant entre les danseurs handicapés - Respecté la durée de la chorégraphie (1 musique) <p>Le candidat a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposé des mouvements adaptés au handicap ou à l'âge mais techniquement riches. - respecté les différentes étapes d'acquisition d'une chorégraphie. - a su se positionner pour que les mouvements puissent être vus de tous les danseurs et sous des angles différents - Il n'a pas infantilisé les danseurs.
<p>C10. Créer l'inclusion en intégrant durant un cours et/ou un spectacle des danseurs valides et des danseurs handicapés physiques et moteur, déficients intellectuels, autistes, aveugles, etc. pour favoriser l'insertion sociale.</p>		<p>CR10 Le candidat favorise l'inclusion groupal et social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il intègre des danseurs valides dans les groupes de travail. - Il crée des binômes valide/PSH ou déficient ou âgé. - Il coordonne les mouvements adaptés à chaque public en situation de binôme. - Il repense ses chorégraphies pour que chaque participant, y compris les valides, puissent participer et échanger à travers la danse.

		<ul style="list-style-type: none">- Il s'assure de la participation de chacun et de l'implication des valides dans le processus d'insertion sociale.- Il repense les binômes si nécessaire. - La description des moyens de la sensibilisation est adaptée aux publics.- Les étapes sont respectées.- Les explications relatives aux handicaps et déficiences sont claires et compréhensibles.- Les différentes phases de sa chorégraphie sont pertinentes et permettent effectivement de réussir l'inclusion.
--	--	--